

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Dr. Anne-Hélène MONCANY a été élue à l'unanimité à la présidence de la Commission Médicale d'Etablissement du Centre Hospitalier Gérard Marchant ce jeudi 27 mars, en succession au Dr. Pascal MARIE.

Après des études de médecine à Rouen, elle effectue son internat à Toulouse ainsi que le Master Neurosciences de l'université de Toulouse (ex Paul Sabatier). Sa thèse de médecine portera sur les « troubles de la personnalité borderline ». La suite de son parcours s'effectue en tant que chef de clinique aux urgences psychiatriques au CHU de Toulouse de 2010 à 2012 puis au Centre Hospitalier Gérard Marchant depuis 2012.

Depuis 2012 elle a notamment travaillé, en lien avec les ministères de la santé et de la justice, à l'ouverture d'une Unité Hospitalière Spécialement Aménagée au sein du site de Marchant puis deviendra représentante de la coordination nationale des UHSA en 2015. Toujours au sein de l'établissement et en lien avec d'autres acteurs nationaux et régionaux de la psychiatrie publique, elle y créera [l'EMOT](#) et l'Unité de Recherche Clinique.

En 2019 elle devient cheffe du pôle de psychiatrie Légale et Conduites Addictives en Milieu Pénitentiaire du CHGM. Au niveau national elle est aussi élue en 2019 à la présidence de la fédération française des CRIAVS, à travers laquelle une ligne téléphonique d'évaluation et orientation des personnes attirées sexuellement par les enfants sera mise en place et officiellement lancée au CHGM en 2021, en présence du secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance Adrien Taquet (<https://dispositifstop.fr/>).

En octobre 2024, elle avait été élue à l'unanimité vice-présidente de la CME, en succession au Dr. Jérôme Boucard.

Enfin, elle mène aujourd'hui des activités d'enseignement auprès des internes de médecine, en Instituts de Formation en Soins Infirmiers et à l'Université Toulouse Capitole.

Son élection s'inscrit, selon ses termes, dans « la continuité des travaux menés par Pascal Marie et par l'ensemble de notre communauté » avec une logique de « défense et promotion des valeurs depuis longtemps portées par le Centre Hospitalier Gérard Marchant tout en accompagnant les évolutions de notre discipline et de la société ». Elle souhaite « faire institution, ensemble, autour de valeurs communes, indépendamment des murs » et a signifié « l'importance de protéger collectivement nos institutions, au moins autant qu'elles nous protègent, pour pouvoir continuer à soigner ». Parmi les chantiers identifiés figurent notamment le respect des personnes et de de leurs droits ; l'accès à des soins de qualité pour tous, sans discrimination ; le travail collectif et pluridisciplinaire avec une articulation forte entre usagers, professionnels du soin et professionnels administratifs ; la place forte et stratégique de l'établissement dans l'organisation des soins psychiatriques sur le territoire ; la place de l'innovation dans les projets et pratiques.

Son élection s'accompagne de l'élection de deux vice-présidentes : les Dr. Aurélia LAPORTE du pôle Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Dr. Audrey Neauport cheffe du pôle de psychiatrie adulte Rive Gauche A 26.

[Contact presse] :

Interview à la demande.

Rodolphe Canale - Responsable communication
06 77 72 00 64



Ouverture de la Commission Médicale d'Etablissement le 27/03/25.



De gauche à droite : Dr. Audrey Neauport, Anne-Hélène Moncany, Aurélia Laporte.

[Contact presse] :

Interview à la demande.

Rodolphe Canale - Responsable communication

06 77 72 00 64